

Méteren Contact 54

Octobre 2025
Gratuit

Après les
récoltes...



PAGE 7
JUBILAIRES



PAGE 8
**ACTUALITÉ : SÉCURITÉ
RUE NATIONALE**



PAGE 16
FRELONS ASIATIQUES

Sommaire



PAGE 2

ÉDITO



PAGE 3

VIE MUNICIPALE



PAGE 5

EN IMAGES...



PAGE 8

ACTUALITÉS



PAGE 10

TRAVAUX



PAGE 11

VIE ASSOCIATIVE



PAGE 14

VIE D'ÉCOLIER



PAGE 16

ENVIRONNEMENT



PAGE 18

MÉTEREN INFO



COMMUNE DE

Méteren

**Octobre 2025
numéro 54**

Publication gratuite éditée par la
commune de Méteren

Mairie de Méteren : 03 28 49 04 08

Direction de la publication :
Elizabeth Boulet

Rédaction : Marylène Cleenewerck

Mise en page : Benoit Fache

Design graphique : En Voiture Simone

Tirage : 1100 exemplaires

Impression : Nord Imprim - Steenvoorde



Édito



Chères Méterennoises, Chers Méterennois,

L'automne s'installe doucement, et avec lui, la reprise du rythme effréné de la vie communale. Ces prochaines semaines devraient voir (enfin !) débiter les travaux de notre futur et magnifique parc paysager.

Ces derniers jours, l'actualité locale a été marquée par la consultation des électeurs au sujet de la limitation de vitesse de la rue nationale. À 59 %, vous avez tranché pour le maintien de la vitesse existante. Le conseil municipal prend acte de cette décision et continuera à proposer des aménagements afin de garantir la sécurité de tous. Dans les prochaines semaines, un feu intelligent sera installé à l'entrée de ville côté Bailleul. D'autres démarches sont en cours (détails dans le dossier) et la contribution de chacun est la bienvenue.

Lors de cette consultation, nombre d'entre vous ont émis des suggestions et donné leur avis sur les aménagements souhaitables. La démocratie participative n'a pas besoin d'un vote pour s'exercer. Elle peut prendre plusieurs formes et la discussion, l'échange informel avec un élu, l'envoi d'un courrier ou d'un email, la demande d'un rendez-vous en sont des exemples concrets et quotidiens.

Ne vous privez jamais d'exercer ce droit, avec respect et bienveillance. Le débat est toujours riche et l'échange de points de vue toujours intéressant.

A vous lire,

Elizabeth Boulet
Maire



GUIDE
PRATIQUE

Guide pratique de la commune

**En supplément de
votre magazine
municipal «Contact»,
le Guide Pratique de
la Commune vous est
offert !**

Conçu pour faciliter votre quotidien, il vous propose des informations générales et des renseignements pratiques pour profiter pleinement des services proposés par la commune.

Ce guide vous donne aussi une illustration concrète du dynamisme de la commune et de notre attachement à vous assurer un service public de qualité.

En complément de ce guide, pour suivre toute l'actualité, vous êtes invités à consulter le site internet et notre page Facebook.

La Commune tient à remercier l'ensemble des annonceurs qui, par leur contribution, permettent la publication de ce support distribué gratuitement.

Rappel nuisances sonores et brûlage

Bien vivre ensemble c'est l'affaire de chacun

Les bruits de voisinage

Tout bruit, qu'il soit domestique, professionnel, culturel, sportif ou de loisirs, ne doit pas nuire à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Il existe trois types de bruits de voisinage :

- Bruits de comportement (personne, objet sous sa garde, ou animal)
- Bruits d'activités (professionnelles, sportives, culturelles ou de loisirs) exercées de façon régulière
- Bruits de chantiers

Que faire en cas de gêne ?

N'attendez pas que la situation devienne insupportable. Souvent, l'auteur du bruit n'a pas conscience du dérangement qu'il provoque. Privilégiez toujours le dialogue et une résolution à l'amiable.

En ce qui concerne les travaux de bricolage ou jardinage, conformément à l'arrêté n° A2020-176 du 8 juillet 2020, les travaux utilisant des outils thermiques ou électriques bruyants (ex : tondeuses, perceuses, tronçonneuses...) sont autorisés uniquement du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. Ils sont interdits les dimanches et jours fériés.

Déchets & Encombrants

Sont interdits :

- Dépôts sauvages de déchets de toute nature ou d'ordures ménagères
- Brûlage à l'air libre des ordures ménagères ou autres déchets
- Abandon d'encombrants sur la voie publique ou dans tout autre lieu non prévu à cet effet

Ensemble, respectons ces règles pour préserver notre cadre de vie »





Bus des 1000 jours

Les 1000 premiers jours : c'est quoi ?

Cette période s'étend du 4^e mois de grossesse jusqu'aux 2 ans de l'enfant. Elle est essentielle pour son développement physique, émotionnel et social. Sur le territoire de Cœur de Flandre Agglo, l'accompagnement s'étend jusqu'aux 3 ans de l'enfant.

Depuis janvier, un bus itinérant circule dans 26 communes de l'agglomération. Gratuit et ouvert à tous, il propose un accueil autour de la parentalité. Deux facilitatrices sont présentes pour écouter, orienter et accompagner les parents. Des partenaires institutionnels et associatifs assurent aussi des permanences.

Ce lieu mobile propose :

- des groupes de « pair-aidance » entre parents
- des rencontres individuelles
- un accompagnement personnalisé vers les professionnels adaptés (santé, social...)
- des ateliers parents-enfants

L'accès est libre pendant les horaires d'ouverture, mais il est aussi possible de prendre rendez-vous en amont.

Où trouver le bus ?

Le bus s'arrêtera le 4 décembre prochain à Méteren. Le planning complet est à retrouver sur :

<https://www.ca-coeurdeflandre.fr/bus-des-1000-premiers-jours>



19 mars 2025 — anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

Souvenons-nous de toutes les victimes de la Guerre d'Algérie et honorons toujours le courage et le sacrifice de tous les anciens combattants.

Merci à M. Maurice COMYN, président de l'association des Anciens Combattants de la guerre d'Algérie et anciens combattants qui étaient présents lors de la cérémonie





Les vacances à Méteren – Été 2025

« Deviens un super-héros ! », c'est le thème qui a guidé les activités du centre de loisirs tout au long de cet été 2025. Dès le premier jour des vacances scolaires, ce fût une invitation à s'émerveiller, s'amuser et surtout profiter des grandes vacances à Méteren ! L'imaginaire, la curiosité et la bonne humeur étaient bien au rendez-vous chaque semaine.

Bien sûr, les traditionnelles sorties ont pu compléter ce magnifique programme comme : Jardin Mosaïc, la plage, Féeryland, le mini séjour à la ferme Beck, Bellewaerde, visite d'un intervenant Fun Game pour les ados avec Bubble foot et Laser Game.

Les temps forts : la kermesse le 18 juillet, la participation des enfants au projet vélo de l'EPHAD, et pour finir, la veillée des G2.

Encadrés par une équipe composée de la directrice Lucie DUPORPER et de 22 animateurs et animatrices tous investis(ies) et bienveillants(es), les 225 enfants inscrits cette année ont vécu des journées riches en découvertes, en rire et en partage.

Retour en images...





Marché du Terroir 4ème édition

Dimanche 5 octobre 2025, le Marché du Terroir de la commune ne comptait pas moins d'une trentaine d'exposants qui ont pu offrir à tous les visiteurs un véritable éventail de produits artisanaux, locaux et authentiques.

Les producteurs locaux, souvent installés à quelques kilomètres seulement ont pu partager avec passion leur métier ainsi que leurs méthodes de fabrication.

De nombreuses animations ont rythmé cette belle journée ! Ainsi qu'un jeu qui a permis à 2 gagnants de remporter chacun, un panier garni par tous les artisans et producteurs présents lors du marché.

Bravo et merci à tous les acteurs – organisateurs, artisans, producteurs et clients – qui contribuent à pérenniser cet évènement annuel !



Live entre les livres

Le mercredi 15 octobre 2025 l'association Dynamo en partenariat avec Cœur de Flandre Agglo a investi votre médiathèque avec son dispositif « Live entre les Livres ».

Le Live entre les Livres, kékako ? C'est un festival qui permet d'apporter la Culture au plus près des habitants. Des artistes régionaux se déplacent dans les communes et proposent des ateliers, des conférences, des concerts et d'autres performances originales afin d'initier les participants aux musiques actuelles. Ce festival a pour objectif de créer des rencontres conviviales entre les publics et les artistes locaux, proposer des concerts et événements autour des musiques actuelles sur des territoires dépourvus de lieux dédiés, animer les médiathèques pour valoriser leurs compétences musicales et entretenir le lien entre les médiathécaires, les publics et les artistes.

Cette année, un atelier « Objets et Matières Sonores » a ravi tous les enfants présents.

Atelier proposé par la « Mécanique des Sons » qui a permis de découvrir plusieurs espaces sonores séparés, dont manipulation de matières, enregistrements de sons, créations de mélodies avec petits instruments, déclenchements de sons grâce au corps, chants d'oiseaux, etc etc.... Les enfants étaient ravis.

Merci à l'association Dynamo ainsi qu'à Cœur de Flandre Agglo qui ont permis de réaliser cette animation dans votre médiathèque !





Club des aînés

Après-midi festif autour d'un goûter au Club des aînés avec la troupe de danseurs Jeanne d'Arc de Bailleul.



Maison de retraite loto

25 résidents présents et heureux de participer au loto organisé par l'association « Résidents + », tous se sont vu remporter un cadeau. Un grand merci au personnel de la résidence l'Aubépine pour leur accueil.



Bus Sortie à la plage CCAS

11 personnes ont pu bénéficier le 10 juillet 2025 de la sortie à la plage de Bray Dunes, transport Handiflandres offert par le CCAS. Merci à Lucie FAGHEL pour son engagement et l'organisation.



Karaoké résidence l'Aubépine

C'est dans une super ambiance que les résidents de la maison de retraite ont pu se remémorer des mélodies en participant au Karaoké organisé par l'association « Résidents + » le 19 juin 2025. Environ 30 résidents étaient présents.



50 ans de mariage

La commune adresse ses plus sincères vœux de bonheur, de santé et de prospérité aux couples qui ont célébré leurs 50 ans de mariage cette année. À cette occasion, Dorothee PINCHON, adjointe, leur a remis les présents offerts par la municipalité, relu leur acte de mariage et chaleureusement remercié chacun pour leur accueil.

Les couples mis à l'honneur cette année:

M. et Mme VERWAERDE, mariés le 2 août 1975

M. et Mme BAUW, mariés le 12 septembre 1975

M. et Mme VANMEIRHAEGHE, mariés le 4 avril 1975 (photo)

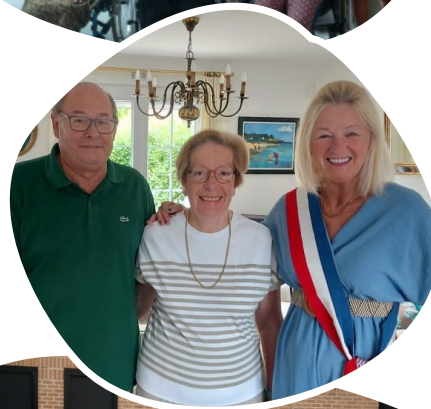
Lors de la réception organisée à la salle des fêtes le dimanche 12 octobre 2025, quatre couples étaient présents pour partager ce moment convivial et célébrer leurs 50 ans d'union:

M. et Mme Marc et Colette LESAGE, mariés le 13 décembre 1975

M. et Mme Emmanuel et Brigitte WECXSTEEN, mariés le 15 mai 1975

M. et Mme Christian et Martine RAMON, mariés le 17 mai 1975

M. et Mme Ghislain et Huguette LAHOUSSE, mariés le 5 juillet 1975





Sécurité : la rue Nationale au cœur de l'actualité

Lieu de passage incontournable et artère centrale de notre commune, la Rue Nationale fait l'objet d'une attention particulière en matière de sécurité.

Aucun habitant de la commune ne peut rester insensible à la série noire d'accidents sur cet axe depuis le début d'année et en particulier les riverains. La sécurité est une affaire collective et chacun en est un acteur.

Gâce aux retours des habitants, aux échanges en conseil municipal et à l'avis exprimé lors du récent référendum, plusieurs mesures concrètes ont été prises pour mieux partager la route entre piétons, cyclistes et automobilistes.



Consultation publique :

Le dimanche 5 octobre 2025, les électeurs méterennois étaient appelés à se prononcer pour ou contre le passage à 30km/h d'une partie de la rue Nationale. Plus d'un quart des électeurs inscrits (26,4%) ont participé à cette consultation citoyenne démontrant l'intérêt des habitants pour cette question qui les concerne tous. La majorité (59%) a choisi de maintenir la vitesse maximale autorisée à 50 km/h.

EXPRIMÉS
446



POUR
LE PASSAGE
À 30 KM/H
183 (41%)

CONTRE
LE PASSAGE
À 30 KM/H
263 (59%)



Un feu intelligent bientôt installé

Dans quelques jours, un feu tricolore intelligent sera installé à l'entrée de la commune, côté Bailleul. Ce feu observera le même fonctionnement que celui installé rue de la fontaine. En cas de vitesse excessive, il restera au rouge pour forcer le véhicule à s'arrêter. Si le conducteur respecte la limitation à 50 km/h, le feu passera au vert. Ce dispositif, qui s'ajoute aux aménagement paysagers déjà réalisés (pots de fleurs) et ceux à venir (plantations) devrait permettre d'apaiser l'entrée de ville.



Rappel important : le piéton est prioritaire, partout et toujours

Chaque jour, des situations dangereuses sont signalées : voitures qui ne s'arrêtent pas aux passages piétons, stationnements gênants à proximité des traversées, excès de vitesse en zone habitée... Un message simple à retenir : nous sommes tous piétons. Le respect des priorités n'est pas une option, c'est une règle de sécurité vitale.

Le travail engagé sur la Rue Nationale s'inscrit dans une démarche progressive, concertée et collective. La gendarmerie nationale est également un partenaire présent et les contrôles ont d'ores et déjà été renforcés sur la commune. D'autres aménagements pourront suivre en fonction des retours des habitants, des observations du terrain et des évolutions réglementaires. La municipalité remercie l'ensemble des usagers de la route pour leur implication, leur civisme et leur vigilance au quotidien.

Les sujets en cours d'étude :

Un passage piéton en réflexion, face au cabinet paramédical

Le secteur du cabinet paramédical situé 99 rue nationale, présente une courbe laquelle rend peu visibles et potentiellement dangereuses les traversées à pied. La commune a sollicité l'avis du Département du Nord sur cette implantation.

Une demande de radar fixe faite à la préfecture

La municipalité a présenté un dossier à la préfecture pour l'obtention d'un radar, seul dispositif coercitif permanent afin de protéger la traversée du village.

Une démarche auprès de Cœur de Flandre aggro pour le marquage cyclable

A l'image de ce qui a été fait à Bailleul, la municipalité a fait la demande de prolongation du marquage cyclable sur l'axe principal. Ces marquages permettent de sécuriser les cyclistes tout en réduisant l'espace disponible pour les véhicules. Le partage de la route est une nécessité.



Marquage au sol piétons rue de l'Haeghedoorne

Le Design Actif mis en place dans cette zone très fréquentée par les enfants vise à attirer l'attention des automobilistes et à renforcer la sécurité du passage piétons.

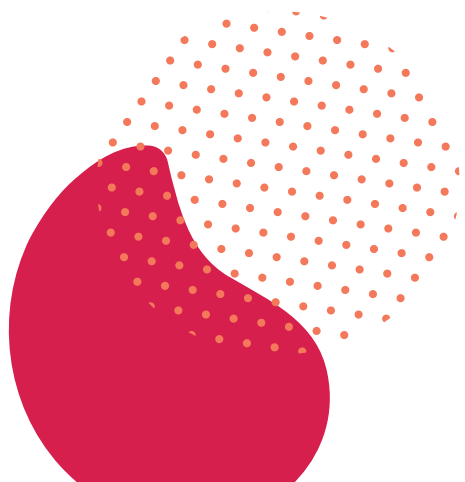
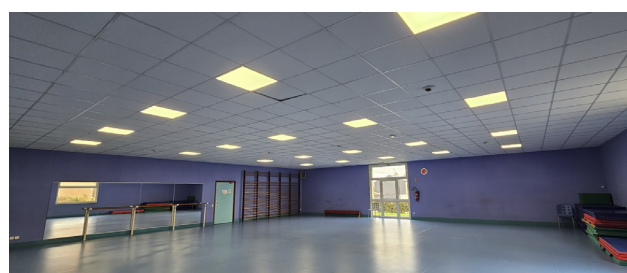
La commune continuera à développer ce type de dispositif dans d'autres secteurs, car celui-ci reste très utile pour protéger les usagers les plus vulnérables.

Toujours pour la sécurité des piétons, un miroir a été installé au niveau du passage piétons de la rue des écoles proche de l'entrée de l'établissement scolaire.



Travaux réalisés cet été inclus passage au Led

Durant la période estivale, plusieurs interventions ont été menées afin d'améliorer les équipements communaux. Parmi elles, le passage à l'éclairage LED dans les bâtiments communaux permet désormais de réduire la consommation énergétique tout en offrant un meilleur confort lumineux. Une action concrète en faveur de la transition énergétique et de la maîtrise des dépenses publiques.





M'dance : Un gala de danse haut en couleurs !

En juin dernier, M'Dance a eu le plaisir de présenter son traditionnel gala... sur deux jours pour la toute première fois !

Un choix qui s'est révélé gagnant puisque pas moins de 900 spectateurs ont répondu présent pour découvrir le fruit du travail de toute une saison.

Sur scène, les danseurs et danseuses, petits et grands, ont offert un show riche en énergie, créativité et émotions.

Un grand merci au public pour son enthousiasme, aux bénévoles pour leur soutien précieux, ainsi qu'à tous ceux qui contribuent chaque année à faire de ce rendez-vous un moment incontournable !



GRAND LOTO
Sapeurs-Pompiers
BAILLEUL-MÉTEREN



buvette & snack

SAPEURS POMPIERS
Bailleul Mèteren

1200€ euros de bons d'achats !

13H30 OUVERTURE DES PORTES
15H DÉBUT DES PARTIES

2 NOVEMBRE 2025

2€ le carton / 10€ les 6 cartons

SALLE DES FÊTES DE MÉTEREN

SALON D'ARTISTES



29 et 30 novembre 2025
Entrée libre et gratuite de 10h00 à 18h00

Invité d'honneur, le peintre Jean-Louis FOULON

SAMEDI 29 NOVEMBRE 18H00
VERNISSAGE

DIMANCHE 30 NOVEMBRE
TOMBOLA ET REMISE DES LOTS

Foyer Rural
MÉTÈREN 59270

COMMUNE DE Mèteren

SALLE DES FÊTES - MÉTEREN



Banquet des aînés du 2 juillet 2025 par le CCAS

Cette année, les aînés ont été gâtés pour le banquet. Un menu d'exception, mitonné par la ferme de l'Haeghedoorne, une ambiance survoltée grâce au chanteur star Seb' Presta et une foule de petites attentions concoctées par Dorothée et toute l'équipe du CCAS. Chaque convive a pu conserver un souvenir de ce beau moment grâce aux photos réalisées sur place.

Une magnifique édition !



Clôture annuelle de l'association Activités Physiques et Sportives

C'est dans la joie et la bonne humeur que les adhérentes de la Gymnastique Féminine se sont retrouvées le 1er juillet 2025 au restaurant « L'Olivier » pour clôturer une année sportive mais surtout une année de beaux moments de joie et de partages.





Comité des fêtes

La ducasse du 12 juillet

La ducasse a animé la place avec un stand de maquillage coloré, des animations de rue assurées par le clown Picolus, et des jeux flamands traditionnels pour petits et grands. Les enfants ont également profité de la distribution de tickets pour les manèges, apportant joie et sourires à tous. Une belle fête conviviale qui a enchanté petits et grands !

La soirée du 13 juillet

Tout en dégustant des délicieux hot dog et burgers de Royal Street Food, Ukulele Machin Truc Orchestra a lancé la soirée en beauté, suivi de la traditionnelle retraite aux flambeaux qui a conduit au magnifique feu d'artifice illuminant le ciel. La fête s'est poursuivie avec un bal animé par Oliv'c Events, faisant danser petits et grands jusqu'au bout de la nuit. Une soirée parfaite alliant gourmandise, musique et spectacle !

La brocante du 20 juillet

Malgré une météo capricieuse, la brocante de cette année a su garder son esprit convivial, avec quelques courageux chineurs malgré la pluie. Les stands étaient pleins de trésors et les sourires étaient au rendez-vous sous les bâches. Même si le nombre de visiteurs n'était pas au rendez-vous, l'événement a offert de bons moments de partage. On espère un beau soleil l'année prochaine pour encore plus de découvertes !

La remise des prix des maisons fleuries

Merci aux participants qui contribuent à la beauté de Méteren et félicitations aux gagnants qui ont reçu leur prix ce dimanche 5 octobre.

À vos agendas, voici les événements de fin d'année 2025 du Comité des fêtes :

La Saint Nicolas : Le spectacle de la Saint-Nicolas, tant attendu des enfants, aura lieu le mercredi 3 décembre. Un moment magique à ne pas manquer pour petits et grands !

Le téléthon : Rejoignez-nous pour une soirée pleine d'énergie, de rires et de solidarité, le vendredi 5 décembre 2025. Au programme : un bon repas, de la musique pour chanter et danser, le tout pour soutenir une belle cause. Ensemble, donnons le sourire et l'espoir à ceux qui en ont besoin.

Le colis des aînés : Afin de réduire le gaspillage, les aînés souhaitant recevoir leur colis sont invités à s'inscrire avant le 12 novembre 2025, soit via le document reçu dans votre boîte aux lettres avec ce Contact, soit directement à la mairie ou sur le site du Comité des Fêtes.

Ce colis est destiné aux habitants de Méteren âgés de plus de 70 ans ou nés en 1955.

La distribution aura lieu le vendredi 12 décembre 2025, de 14h à 17h, à la salle des fêtes.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, n'hésitez pas à nous contacter.





Ecole Fabre d'Eglantine

L'année scolaire s'est achevée en juillet pour nos cm2 par la cérémonie de fin d'école primaire.

C'est l'occasion pour nous d'officialiser le passage de l'école primaire au collège, de faire un retour sur les années passées à l'école élémentaire, d'évoquer les bons souvenirs, de voir le chemin parcouru.

Dans chaque classe des délégués ont pris la parole et les enfants ont présenté à leurs parents quelques chants appris au cours de l'année.

Pour ajouter une touche solennelle à la cérémonie, les CM2 ont fabriqué des chapeaux comme on peut le voir aux États-Unis. C'est l'occasion d'un petit projet mathématique et artistique, qui lie encore le groupe. Les CM1, afin de s'identifier en tant que prochaine promotion ont pris aussi part à la fête.

Après les discours, chaque CM2 s'est vu remettre un diplôme ainsi que le livre offert par le ministère.

Les sorties de fin d'année financées par l'APE : la base des près du Hem pour les maternelles, Géotopia pour les CP CE CE2 et CM2, Bowling et initiation au char à voile pour les CM1 CM2

La remise des livres de prix organisée par l'APE : chaque élève s'est vu remettre un livre.

Côté agenda : Un marché de Noël sera organisé à l'école Fabre d'Eglantine le vendredi 12 décembre.

L'école Fabre d'Eglantine accueille cette année (2025-2026) :

26 TPS- PS-MS

21 GS-CP

22 CP-CE1

23 CE2 CM1

23 CM1 CM2





Merci à la commune d'avoir proposé au CM2 un atelier sur « les gestes qui sauvent » en partenariat avec la Croix Rouge. Une belle mise en projet pour l'année de 6ème !



Ecole Sainte Marthe

Quand le jeu s'invite à l'école !

L'année scolaire s'est terminée joyeusement avec le village du jeu, venu conclure le projet d'une année pendant laquelle les enfants ont partagé des temps de jeux pédagogiques ou de société.



Rentrée scolaire

L'école a retrouvé tout son éclat pour cette rentrée avec une façade entièrement rénovée rue de la Fontaine et les peintures refaites cet été côté cour. De quoi donner envie de venir apprendre aux 127 élèves déjà présents à la rentrée.

Photos « Ecole Sainte Marthe » : Rentrée scolaire

Les 20 élèves de Mme Valérie en TPS – PS – MS s'exercent déjà à faire des vagues.

Les 25 élèves de MS – GS de Mme Séverine découvrent la nouvelle croix colorée pour leur coin prière.

Les 25 CP de Mme Christelle font leur rentrée !

Les 28 CE1-CE2 de M. Xavier se plongent dans leur dictionnaire !

Les 28 CM1-CM2 de Mme Justine commencent les ateliers tablettes.



L'année scolaire commence avec des sourires !

Des sourires en retrouvant les camarades, des sourires en voyant les belles tomates rouges du potager, et des sourires encore en découvrant sa classe.

L'année s'annonce pleine de joie à l'image de ces éclats de rire en essayant la flûte traversière. Merci à l'école de musique pour cette matinée de découverte !

Vendredi 19 septembre, toute la communauté éducative s'est retrouvée pour un verre de l'amitié. L'occasion d'accueillir les nouvelles familles, de vivre un temps de bénédiction avec l'abbé Bertrand et de remercier Monique Ponsel pour son bel investissement au sein de l'école.

Atelier de tennis adapté

La classe des CE1-CE2 participera tout au long de l'année à des ateliers de tennis adapté avec les résidents de la résidence l'Aubépine.

Un beau projet intergénérationnel qui donne le sourire à tout le monde !



Frelons asiatiques

C'est un phénomène particulièrement inquiétant cette année : les nids de frelons asiatiques sont **de plus en plus nombreux dans la région**. L'insecte est maintenant bien installé dans le Nord et le Pas-de-Calais et prolifère de plus en plus.

Pourquoi trouve-t-on le frelon asiatique dans le Nord ?

C'est une espèce invasive qui, comme d'autres, est arrivée involontairement par importation dans notre pays. Plusieurs milliers de nids ont été recensés dans les Hauts-de-France. Le repérage des nids repose principalement sur la vigilance de chacun d'entre nous. Il est conseillé de surveiller régulièrement les zones à risque, notamment les arbres et les haies, mais aussi toute structure susceptible d'abriter un nid.

Si vous trouvez un nid de frelons à pattes jaunes, ou pensez en avoir repéré un :

- Dans votre jardin ou à proximité de votre habitation, il faut contacter au plus vite une société de désinsectisation qui procédera à une intervention sécurisée.
- Dans l'espace public, il faut le signaler au plus vite à la mairie de votre commune.
- En cas d'urgence ou de danger immédiat pour la population, il convient de contacter les pompiers en faisant le 18.

Dans tous les cas, **la destruction des nids doit être effectuée par des désinsectiseurs professionnels formés**, afin de garantir la sécurité et l'efficacité de l'opération.

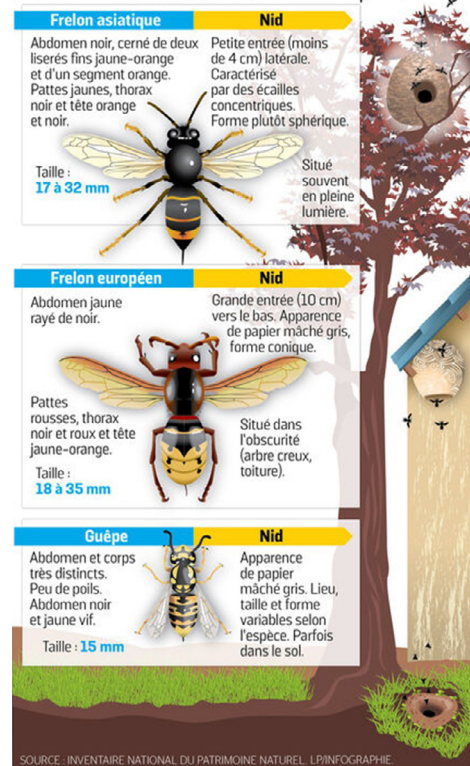
N'essayez surtout pas d'enlever le nid vous-même ! S'ils se sentent menacés, les frelons à pattes jaunes peuvent devenir

très agressifs et leurs piqûres particulièrement douloureuses peuvent entraîner de graves complications.

Cœur de Flandre aggro peut financer la destruction d'un nid à hauteur de 80 % avec un plafond de 200 €. Par exemple : pour une facture de 150 €, le montant de l'aide s'élève à 120 €. Pour une facture à 300 €, la subvention est de 200 €. Attention, seule l'intervention

d'un désinsectiseur ayant signé la charte de bonnes pratiques de Cœur de Flandre aggro peut intervenir (traitement à la perche et retrait des nids pour limiter la diffusion des biocides). Les interventions doivent avoir lieu entre le 15 avril et le 30 novembre. Le formulaire de demande de prise en charge est à retrouver sur le site internet de Cœur de Flandre Aggro.

Comment les différencier



Ensemble, agissons pour une ville propre et agréable

Le ramassage des déjections canines est une responsabilité partagée. En adoptant un comportement responsable, chaque propriétaire de chien contribue à créer un lieu plus propre, plus sain et plus agréable à vivre pour tous.

Alors, n'oubliez pas : je ramasse, je garde, je jette chez moi !





Consommer moins, Consommez mieux. Par où commencer ?

La consommation responsable regroupe de multiples domaines, dans lesquels vous avez forcément déjà dû entreprendre certaines actions.

Peut-être avez-vous déjà consommé des produits bio, acheté un meuble d'occasion, fait vous-même certains produits ou réparé un objet au lieu de le jeter ?

Estimez votre engagement actuel en cochant sur l'échelle graduée
1=2=3=4=5

1 pas d'action

5 très engagé

Alimentation 1=2=3=4=5

Manger bio, local, de saison ; réduire les produits animaux ; cuisiner.

Vêtements et accessoires 1=2=3=4=5

Acheter de la seconde main, ou des marques éthiques, faire réparer, coudre.

Hygiène et bien-être 1=2=3=4=5

Acheter des produits multi-usages, bio, zéro-déchet ; faire soi-même.

Mobilité 1=2=3=4=5

Se déplacer en transports en commun, à pied, à vélo ; limiter l'avion.

Finances 1=2=3=4=5

Choisir une banque éthique, privilégier les commerces de proximité.

Numérique 1=2=3=4=5

Choisir des appareils reconditionnés ; limiter sa consommation de données.

Habitat 1=2=3=4=5

Utiliser des produits écologiques, des appareils d'occasion, de l'énergie renouvelable ; limiter le chauffage ; éco-rénover.



Maintenant que le diagnostic est posé, il est temps d'envisager la pratique !

1ère ETAPE : Choisissez 3 catégories d'objets que vous souhaitez trier en priorité : vêtements, livres, vaisselle, matériel électronique...
C'est parti !!

2nd ETAPE ; Rassemblez tous les objets d'une même catégorie en 3 groupes

a) A définir :

Pour chaque objet se poser la question

Quand l'ai-je utilisé pour la dernière fois ? quand vais-je le réutiliser ? A-t-il une valeur sentimentale ? Vous saurez quels objets sont à garder et à donner, vendre ou jeter.

b) Ce que je garde :

Rangez soigneusement les objets que vous gardez, attribuer un espace de rangement à une catégorie d'objets donnée.

c) Ce que je ne garde pas :

Donnez une seconde vie aux objets que vous ne souhaitez pas garder (don, revente, ...) ou amenez-les aux points de collecte dédiés.

ATTENTION : il arrive fréquemment de laisser les objets dans un coin en se disant « je m'en occuperai plus tard » Ne nous arrêtons pas en si bon chemin !

Pour aller plus loin..., vous pouvez appliquer le principe de désencombrement à d'autres domaines de votre vie et ne garder que l'essentiel à titre d'exemple votre agenda !

Tout se recycle ! La carotte



Lorsque vous entreposez des carottes, coupez tout de suite les fanes et réservez-les.

En effet les fanes ont la propriété de ramollir très vite les carottes, un peu comme si elles en absorbaient la sève. En

les coupant, les carottes resteront plus longtemps fermes et fraîches

Chips caramélisées : dans une poêle chauffée avec un peu d'huile d'olive, faites revenir à feu doux les épluchures de carottes. Ajoutez une cuillerée de sucres roux, remuez. Les épluchures vont doucement dorer et se caraméliser. A servir en entrée ou en apéritif.

Velouté de fanes de carottes : Lavez bien les fanes sous l'eau,

Introduire les fanes dans une casserole remplie d'eau additionnée de quelques pommes de terre

Porter à ébullition, laisser cuire 30 min passez au mixeur et déguster.



Dates importantes :

Voici la liste des manifestations qui auront lieu sur la commune :

- 2 novembre : Loto de l'amicale des sapeurs-pompiers
- 11 novembre : commémoration du 11 novembre
- 16 novembre : Banquet de sainte Cécile de l'harmonie municipale
- 23 novembre : Sainte Cécile de la chorale des monts de Flandre
- 29 et 30 novembre Salon des artistes (foyer rural)
- 3 décembre : Saint Nicolas (comité des fêtes)
- 5 décembre : téléthon (comité des fêtes)
- 12 décembre : distribution du colis des aînés (comité des fêtes et le CCAS)
- 13 décembre : Arbre de Noël (M'dance)
- 10 janvier 2026 : galette des rois (comité des fêtes)
- 11 janvier 2026 : Vœux du Maire

Ouverture du commerce «Mauvaises filles»

La société créée en 2024 recevait auparavant ses clientes uniquement sur rendez-vous. Aujourd'hui, Caroline et Océane vous accueillent dans leur boutique partenaire de Miss prestiges et Miss Nord Pas- De -Calais et vous propose vêtements et accessoires féminins ainsi que de la déco (vases, bougies, coussin ...).

Horaires :

Du mardi au vendredi de 10h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Le samedi de 10h00 à 19h30.

Le lundi, sur rendez-vous, privatisation de la boutique

Adresse : Rue de l'Haeghedoorne (face à la mairie)

Page Facebook : @mauvaises filles.479744

Instagram : @mauvaises_filles_mf

(Prochainement le site internet verra le jour...)

« Prochainement, la boutique proposera des animations « soirée filles » avec DJ et beaucoup d'autres surprises. Un défilé sera organisé en partenariat avec Audrey coiffure et Manu esthétique dans l'année, le lieu reste à définir ».



Octobre Rose

Octobre Rose : tous mobilisés contre le cancer du sein !

Chaque année en octobre, les acteurs de santé et le Département du Nord se mobilisent dans la prévention et la lutte contre le cancer du sein.

Voici les informations utiles à retenir :

Une femme sur huit sera touchée par le cancer du sein dans sa vie. Il représente un tiers des cancers féminins. 59 000 nouveaux cas sont détectés chaque année en France et 12 000 femmes en meurent.

Mammographie, examen gynécologique ou autopalpation, pratiqués de manière régulière, permettent une détection précoce des tumeurs et augmentent les chances de guérison.

À partir de 25 ans, l'Institut National contre le Cancer recommande de faire examiner vos seins une fois par an par votre médecin traitant, votre gynécologue ou votre sage-femme. Cet examen rapide et indolore permet de détecter une éventuelle anomalie.

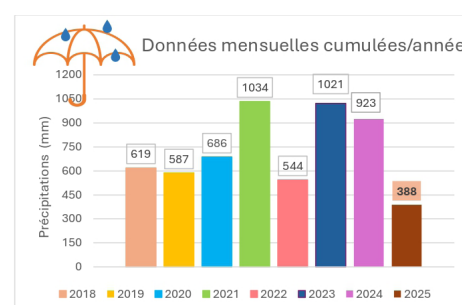
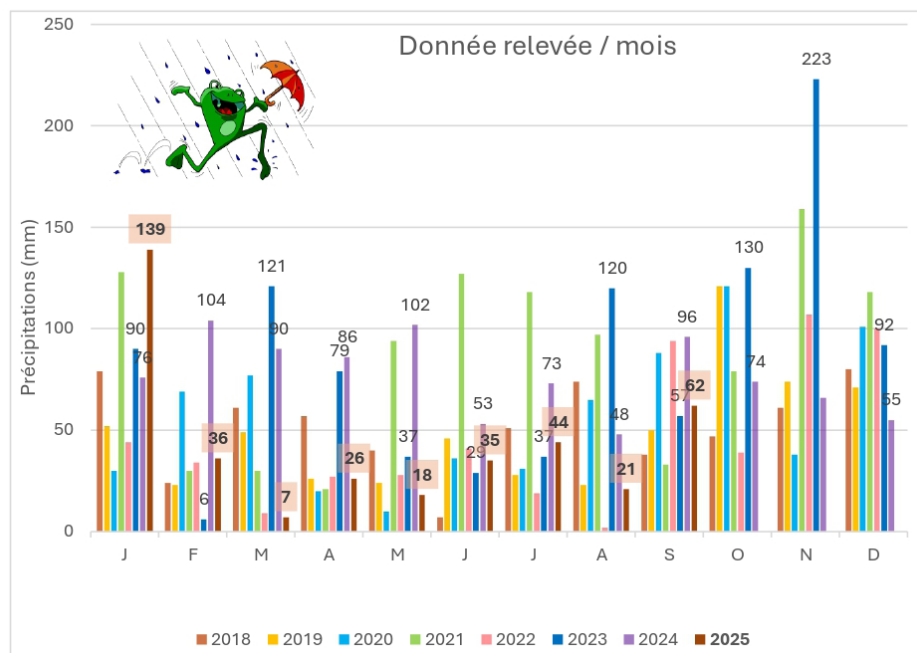
À partir de 50 ans, le dépistage, c'est tous les 2 ans !





Pluviométrie

Représentation graphique de la pluviométrie sur notre commune par Mme Bénézech I. grâce aux relevés de Mr Ponseel D., elle permettra dorénavant de visualiser l'évolution mensuelle des précipitations.



Du côté de l'Agence Postale Communale



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

L'Agence Postale Communale permet aux habitants d'effectuer leurs opérations postales courantes dans un lieu pratique où ils accèdent en même temps aux services de la mairie.

Ce point de contact postal, tenu par des employés municipaux, propose les services essentiels de la Poste : retrait et dépôt de colis, affranchissement, vente de timbres et de prêts à expédier et services bancaires.

Les chiffres de la période juin 2024/juin 2025 soulignent une hausse générale des affranchissements, surtout en janvier, et une baisse des ventes de produits, essentiellement en août.

En hausse : affranchissements, dépôts, instances retournées, retrait d'espèces.

En baisse : vente de produits, retraits, flashages arrivées, versement d'espèces.

AFMTÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



Comité des Fêtes



de Méteren

REPAS AU PROFIT DU

Téléthon

Vendredi 5 décembre 2025

Salle des fêtes de Méteren
À partir de 19h

MENU À 15€

ASSIETTE ANGLAISE – FRITES

DESSERT

CAFÉ

MENU ENFANT À 6€

**UNIQUEMENT POUR LES ENFANTS DE MOINS
DE 12 ANS**

**RÉSERVATION EN MAIRIE AVANT
LE 28 NOVEMBRE 2025 !**

TELETHON • FR
le don en Ligne

AFM 1, RUE DE L'INTERNATIONALE
BP59 – 91002 EVRY CEDEX

 <https://comitefetesmeteren.fr>

 Comité des Fêtes Méteren